



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 83649

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable à propos de l'augmentation de la consommation française d'électricité. Si certains secteurs, tels que l'industrie et les PME, diminuent ou stagnent, en revanche, les ménages et les services publics ont continué de consommer davantage, de l'ordre de 3 %, malgré une météo clémente. L'éclairage public, éclairage artificiel qui perturbe, voire détruit, certaines espèces en morcelant leur habitat, est un secteur grand consommateur d'énergie. Toutefois, certaines villes apparaissent comme des précurseurs en matière d'économie d'énergie dans ce domaine. Il en est ainsi de Lille qui a entrepris un chantier de rénovation de l'éclairage public moins énergétivore. De même que certains monuments historiques ou architecturaux, qui demeurent, pendant la nuit, complètement illuminés, sont pointés du doigt par les citoyens, lesquels, ne l'oublions pas, supportent toujours le coût financier de l'éclairage public. Dans le cadre de l'éclairage du réseau autoroutier, un rapport belge intitulé « Trafic et sécurité sur les routes et autoroutes de Wallonie. Données et commentaires » indique qu'il n'existe aucune corrélation entre la sécurité routière et l'éclairage routier. Un dernier chiffre, et non le moindre, en France, la consommation par habitant pour l'éclairage public est de 92 kWh (source EDF), contre 43 kWh en Allemagne. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées qui traduisent la réelle volonté de notre pays de réduire sa consommation et sa dépendance énergétiques et qui répondent aux attentes de nos concitoyens et à leur sécurité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83649

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2006, page 636